

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 juin à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Vincent ECHASSERIEAU
Date de convocation du Conseil Communautaire : 28 mai 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	27	0	0	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DALLIERE-ROZENFELD Lolita, DELEFOSSE Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GARNICHE Emmanuel, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LEONET Antoine, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROCHE Martial, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal, THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : PAQUET Laurent

FINANCES

Délibération n° C094-2026 : Attribution de subvention aux associations au budget principal 2026

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de fixer le montant des subventions aux associations pour l'année 2025 et fait état des demandes reçues :

DOMAINE	ASSOCIATION	OBJET	MONTANT ATTRIBUE EN 2025	DEMANDE 2026	SUB. 2026
Enfance CLSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	F.O.L 87 Eymoutiers	Subvention de fonctionnement	31 761.82 €	38 873.19 €	38 873.19 €
Enfance CLSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	Peyrat Loisirs Jeunes Peyrat le Château	Subvention de fonctionnement	12 000 €	20 000 €	17 800 €
Amicale intercommunale du personnel	Amicale intercommunale du personnel des Portes de Vassivière	Subvention de fonctionnement	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Insertion sociale	Relais d'insertion Solidaire	Subvention de fonctionnement et de missions de l'association	11 096.16 €	11 193.20 €	11 193.20 €

Il s'agit pour le Conseil communautaire d'attribuer les subventions désignées ci-dessus dans la limite des montants maximums votés au budget principal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 27 voix Pour, le Conseil décide d'attribuer les subventions désignées ci-dessus dans la limite des montants maximums votés au budget principal.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 08 juin 2026


Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
 Le Président,
 Vincent Echasserieu
 5, rue de la Liberté
 87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **10 JUIN 2026**

Publié le : **10 JUIN 2026**